



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 28 février 2024

**Objet : Question parlementaire n° 385 du 23 février 2024 de Monsieur le Député Ben Polidori, de Monsieur le Député Marc Goergen et de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Bâtiment K22 ».**

Madame la Ministre,

En date du 23 février 2024, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Finances, du Ministre de la Fonction publique, du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme et du Premier ministre.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Ben Polidori, Monsieur le Député Marc Goergen et Monsieur le Député Sven Clement.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Premier ministre

(s.) Luc FRIEDEN